

Animatrice depuis quatorze ans, dans un établissement hébergeant des personnes âgées, n'ayant pas pu se plier à la nouvelle exigence, celle de porter atteinte à son corps en bonne santé.

A préféré continuer de faire confiance à ce qui est appelé le système immunitaire, défense majeure de l'organisme. Ce bon sens lui venant ce qu'elle a appris auprès de professionnels de la santé.

Respect d'elle-même l'empêchant de consentir, malgré une pression ambiante omniprésente. Refus simple d'être contrainte et forcée.

La conscience libérée, s'est autorisée à douter et à ne pas accepter d'agir par peur. Se fiant plutôt à sa boussole intérieure et à sa compréhension personnelle des événements.

Reconnaît la valeur de la vie et la nécessité de vivre ensemble dans le respect de chacun. Comprend la puissance du vivant qui soutient l'homme naturellement.

Suspension effective au 7 septembre 2021.

Mi-mars 2020, appel au confinement qui annonce le début d'une toute autre façon de travailler. Nécessité dans l'exercice de sa profession de s'ajuster constamment aux nouvelles directives.

Et se voir finalement évincée, un an et demi après, au retour de quinze jours de congés d'été. Contrat de travail suspendu sans versement de salaire.

Une pause forcée à durée illimitée ; sorte de mise à pied réinventée, pour ne pas avoir voulu se plier à l'obligation d'un décret applicable à tout prix.

Comment donner sens à une telle expérience ?

